

# Informations 2014 - 2015

## COMMUNICATION

Contacts pour toute information :

- Laurent PERROT Tél. 06.21.48.51.16
- Alain JORDAN Tél. 06.45.48.71.64

Site internet pour retrouver toutes les informations nécessaires : calendrier, comptes rendus, documents, ... :

[ustdhb.clubeo.com](http://ustdhb.clubeo.com)

## DATES REPRISE

- 8 / -10 : \_\_\_\_\_ samedi 6 septembre de 10h30 à 12h au gymnase de Tavaux
- 12 M : \_\_\_\_\_ mardi 9 septembre de 18h00 à 19h30 au gymnase de Tavaux
- 14 M : \_\_\_\_\_ mercredi 3 septembre de 18h à 19h30 au gymnase de Tavaux
- 16 M : \_\_\_\_\_ vendredi 29 août de 18h à 19h30 au gymnase de Tavaux
- Séniors F : \_\_\_\_\_ mercredi 20 août de 19h30 à 21h au gymnase de Tavaux
- Séniors M (honneur départementale) : \_\_\_\_\_ mardi 26 août de 19h30 à 21h30 au gymnase de Tavaux
- Séniors M (honneur régionale) : \_\_\_\_\_ suivant programme établi par Olivier Delerce
- Séniors M (N3) : \_\_\_\_\_ suivant programme établi par Olivier Delerce

## ENTRAINEURS

Catégories	Entraîneurs	Coach / accompagnateurs
<b>-8</b>	Florian Beaux	Florian Beaux + parents
<b>-10</b>	Laurent Tetu	Laurent Tetu + parents
<b>-12 M</b>	Corentin Valade	Fabrice Guyon + Sabrina Bataillard
<b>-14 M</b>	Jean-Denis Carret	Mathieu Celayron + Laurent Tetu + Loïc Chevroulet
<b>-16 M</b>	Corentin Valade	Corentin Valade, Damien Lacroix, Loïc Chevroulet
<b>Séniors F</b>	Jean-Denis Carret	Auto gestion
<b>Séniors M (honneur dép.)</b>	Fabrice Guyon	Alain Jordan
<b>Séniors M (honneur rég.)</b>	Olivier Delerce	?
<b>Séniors M (N3)</b>	Olivier Delerce	Olivier Delerce

+ J.Luc Berland en renfort sur les équipes de jeunes

## REMBOURSEMENT FRAIS KILOMETRIQUES

Les frais kilométriques réalisés pour les déplacements des équipes peuvent être déduits des impôts (déduction d'impôts et non pas crédit d'impôts). Pour toute demande de renseignements s'adresser à **Pascal Valade 06.33.77.38.60** ou sur le site internet du club : [ustdhb.clubeo.com](http://ustdhb.clubeo.com).

## FRAIS SELECTIONS DEPARTEMENTALES

L'USTD HB participe aux frais des jeunes convoqués aux sélections départementales. Le club rembourse la **moitié des frais de sélection** sur présentation de justificatif(s). Le remboursement se fait sur la licence de l'année suivante à concurrence du montant de la licence.

## RESPONSABILITE DES PARENTS

Nous attirons l'attention de chaque parent, à lire et à faire respecter le règlement intérieur et la charte éthique du club. Ils doivent se charger de la sécurité de leurs enfants sur le chemin du club (avec accompagnement si nécessaire), du respect des horaires, des accessoires propres à la pratique de ce sport. L'inscription de l'enfant présuppose sa **participation aux compétitions**, sauf cas particulier que les parents sont tenus de signaler. Les parents doivent **participer à l'accompagnement** sur les lieux de compétition ainsi **qu'au lavage des maillots** et aux **goûters** offerts aux équipes adverses à domicile.

## REGLEMENT LICENCE

Possibilité de régler la licence en 3 fois avant le 30/11/14. L'USTD Handball est conventionné pour recevoir les règlements par chèque vacances coupon sport (ANCV), coupon sport carte « avantages jeunes » et subvention Solvay.

## USTD Handball

### CRENEAUX D'ENTAINEMENTS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Séniors F			Tavaux 19h30-21h		Damparis 18h-20h		
Séniors M N3			Damparis 19h30-21h30		Tavaux 20h-22h		
Séniors M H.R			Damparis 19h30-21h30		Tavaux 20h-22h		
Séniors M H.D		Tavaux 19h30-21h30			Damparis 18h-20h		
-16 M			Tavaux 18h-19h30		Tavaux 18h-19h30		
-14 M			Tavaux 18h-19h30				
-12 M		Tavaux 18h-19h30					
-8 / -10						Tavaux 10h30-12h	
Loisirs							Tavaux 10h-12h

### CATEGORIES

#### Catégories masculines 2014 - 2015

...	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	...	
+ 16 ans																
					- 18 ans											
						- 16 ans										
							- 14 ans									
								- 12 ans								
				Jeunes arbitres								Ecole de hand				

#### Catégories féminines 2014 - 2015

...	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	...	
+ 15 ans																
					- 18 ans											
						- 16 ans										
							- 14 ans									
								- 12 ans								
				Jeunes arbitres								Ecole de hand				

### PERIODE D'ESSAI

Il est autorisé une période d'essai pour tester la pratique du handball.

Cette période d'essai ne pourra pas excéder **trois entraînements** et devra au préalable faire l'objet d'une licence événementielle gratuite. A l'issue de cette période, une adhésion avec règlement de la cotisation devra être effectuée.

### -14 F

Cas particulier des -14 F.

Si **moins de 7 joueuses** sont intéressées pour jouer la saison 2014-2015, une **entente** sera réalisée avec Chaussin.

Une **équipe sera créée** à l'USTD handball si au moins **10 joueuses** signent pour la saison 2014-2015.

Dans tous les cas, le président ne s'opposera pas aux mutations hors période.

Le Bureau de l'USTD Handball